

# PROSPECTUS DES COMMANDITAIRES ET EXPOSANTS



**Symposium d'orthopédie**  
**Orthopaedic Symposium**

**23 au 25 avril 2027**



*Inspirer le changement dans une ère en évolution*  
*Driving Change in an Evolving Era*

**MONTREAL, QUÉBEC**

**HORAIRE DE L'ESPACE D'EXPOSITION**

**VENDREDI 23 AVRIL 2027 | 17 h 00 - 22 h 00**

**SAMEDI 24 AVRIL 2027 | 8 h 00 - 16 h 00**



**Division d'orthopédie**  
ASSOCIATION CANADIENNE DE PHYSIOTHÉRAPIE



**AQPMA**  
Association québécoise  
de physiothérapie  
musculosquelettique avancée

# L'avantage du Symposium!

Le Symposium national d'orthopédie 2027 est un congrès national dédié à la pratique de la physiothérapie orthopédique au Canada. Il est organisé conjointement dans le cadre d'un partenariat entre la Division d'orthopédie de l'Association canadienne de physiothérapie et l'Association québécoise de physiothérapie musculosquelettique avancée (AQPMA). Nous collaborons également avec des partenaires internationaux, offrant ainsi des occasions de réseautage au-delà de nos frontières.

Cet événement vise à réunir les praticiens et les idées les plus innovantes dans les domaines suivants :

- L'évaluation et le traitement des affections orthopédiques fondés sur le raisonnement clinique
- La science de la douleur
- Les clientèles particulières en orthopédie
- La gestion de la pratique clinique et le leadership
- L'enseignement de la physiothérapie et le transfert des connaissances

## Qui sommes-nous :



### L'Association québécoise de physiothérapie musculosquelettique avancée

L'AQPMA est un organisme à but non lucratif dont la mission est de former les physiothérapeutes pour en faire des experts de la santé musculosquelettique (MSK). Grâce à la diffusion d'un programme de formation continue fondé sur le modèle biopsychosocial (BPS), nous favorisons le développement d'un raisonnement clinique solide chez nos apprenants ainsi que l'utilisation d'outils d'intervention clinique soutenus par la recherche récente, incluant la thérapie manuelle orthopédique. Ce faisant, nous contribuons à faire progresser la physiothérapie en tant que profession de premier plan et à élever les normes de soins offerts à la population.



**Orthopaedic Division**  
CANADIAN PHYSIOTHERAPY ASSOCIATION

### La Division d'orthopédie de l'Association canadienne de physiothérapie

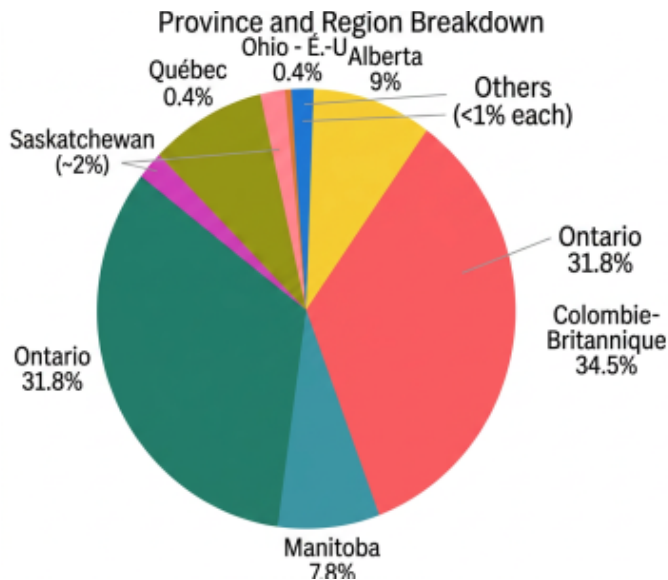
La Division d'orthopédie s'engage à soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs compétences et de leur capacité à fournir des services de qualité grâce à l'éducation, aux ressources et au réseautage. Notre objectif est de favoriser la croissance et le perfectionnement professionnels en offrant un programme d'enseignement en constante évolution, fondé sur des données probantes. Nous offrons également un accès aux meilleures pratiques et favorisons la collaboration ainsi que l'apprentissage entre pairs. Forte de sa longue histoire et de sa réputation d'excellence, elle est la communauté de choix pour faire progresser la physiothérapie orthopédique au Canada

Une occasion unique : Profitez d'une excellente occasion de joindre plus de 5 000 membres à l'échelle nationale et plus de 10 000 physiothérapeutes orthopédiques à l'échelle internationale par le biais de nos publications sur les réseaux sociaux, de nos communications ciblées et des échanges avec les participants.

Profitez dès aujourd'hui de cet événement national pour maximiser la valeur de votre investissement à titre de commanditaire et/ou exposant. Vous ne voulez pas manquer cette occasion!

# Répartition de la participation au Symposium de Kelowna 2025

- Australie - QLD: 1
- Australie - Western Australia: 1
- Alberta - Canada: 23
- Colombie-Britannique - Canada: 88
- Manitoba - Canada: 20
- Nouvelle-Écosse - Canada: 9
- Ontario - Canada: 81
- Québec - Canada: 23
- Saskatchewan - Canada: 5
- Canterbury- NZ: 1
- Florida - États-Unis : 1
- Ohio - É.-U. : 1
- Pennsylvania - États-Unis : 1



## Opportunités pour les exposants

### Kiosque Standard – 4 000 \$

(Sujet à l'option de réservation d'emplacement précis à la carte)

- Espace d'exposition de 8 pi x 8 pi, comprenant une table de 6 pi et 2 chaises.
- L'exposant peut exprimer sa préférence pour un maximum de 3 emplacements.
- Les emplacements seront attribués selon l'ordre de réception des demandes, en fonction de la date d'engagement.
- Un encart publicitaire dans le sac remis aux participants (valeur de 750 \$).
- Deux laissez-passer pour les exposants (incluant les repas).
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires/exposants du site Web du symposium et sur les affiches.

\*Réservation à l'avance de l'emplacement précis du kiosque : supplément de 600 \$

\*Tarif spécial exposant de retour (2025) : 3 600 \$

### Kiosque Double – 7 000 \$ (Économisez 1 000 \$!)

#### Disponibilité limitée

- Comprend deux tables de 6 pi et les laissez-passer requis
- Emplacement privilégié dans l'aire d'exposition

\* L'attribution des espaces d'exposition sera basée sur le niveau de commandite et la date d'engagement.

## En un coup d'œil : opportunités de commandite et d'exposition

Réservez votre commandite en ligne au @ orthosymposium.ca

ou communiquez avec **Shirley Yuen** par courriel à l'adresse [info@orthosymposium.ca](mailto:info@orthosymposium.ca)

Type de commandite	Description	Prix	Statut / Disponibilité
Souper-gala	Commanditaire exclusif de l'événement le plus prestigieux	13 500 \$	1 disponible
Discours d'ouverture et cocktail	Hôte exclusif du discours d'ouverture et cocktail	10 000 \$	1 disponible
Application mobile	Commanditaire exclusif de notre nouvelle application mobile	4 000 \$	1 disponible
Conférencier d'une séance plénière	Commanditaire d'un conférencier de séance plénière	2 750 \$	2 disponibles
Programmation	Commandite d'une séance liée à votre entreprise/vos produits	2 200 \$	1 par séance
Séance d'affiches (Posters)	Commanditaire exclusif de l'aire de présentation des affiches	2 200 \$	1 disponible
Dîner (24 avril)	Commanditaire exclusif du dîner du samedi	2 750 \$	1 disponible
Boîte-repas (25 avril)	Commanditaire exclusif de la boîte-repas du dimanche	2 750 \$	1 disponible
Déjeuners (24 & 25 avril)	Commanditaire du déjeuner	2 200 \$	2 disponibles
Rafraîchissements pour les pauses	Commanditaire des pauses (matinée et après-midi)	1 650 \$	2 disponibles
Assemblée générale annuelle (AGA)	Commanditaire exclusif de l'AGA de la Division d'orthopédie	1 500 \$	1 disponible
Course matinale	Vêtements et articles promotionnels personnalisés avec votre logo	1 200 \$	1 disponible
Cordons porte-badge	Cordons personnalisés à l'effigie du commanditaire	2 750 \$	1 disponible
Kiosque Standard	Espace de 8 pi x 8 pi, table de 6 pi et 2 chaises	4 000 \$	15 disponibles
Exposant de retour (2025)	Tarif réduit spécial pour les exposants de retour	3 600 \$	15 disponibles
Kiosque - Espace Deluxe	Double espace avec deux tables de 6 pi	7 000 \$	Limité
Ami du Symposium	Visibilité offerte aux entreprises locales	6 00 \$	Limité
<b>Options 'À la Carte' (En ajout ci-dessus)</b>			
Réservation d'espace à l'avance	Réservation de l'emplacement précis de votre kiosque d'exposition	600 \$	
Insertion dans le sac des délégués	Possibilité d'inclure des brochures ou des articles promotionnels	750 \$	
Logo partagé sur le sac	Logo sur le sac des participants aux côtés d'autres logos	1 500 \$	
Logo exclusif sur le sac	Logo exclusif à côté des logos de l'Association	3 200 \$	1 disponible
Clé de chambre d'hôtel	Logo personnalisé sur les clés de chambre des invités	1 200 \$	1 disponible
Cadeau aux participants	Cadeau livré directement dans la chambre des participants	1 200 \$	
Billet de dîner supplémentaire	Billet de dîner supplémentaire	___ 100 \$ ch.	
Billet de souper-gala supplémentaire	Billet de souper-gala additionnel pour les exposants	___ 220 \$ ch.	
Commanditaire d'un prix de tirage	Le prix doit être fourni par l'exposant	Lot à fournir	
<b>*Tous les prix sont en dollars canadiens (CAD). Les taxes en vigueur seront ajoutées (TVQ 9,975 % et TPS 5 %).</b>			

# Détails des opportunités de commandite

## Souper-gala – 13 500 \$

Soyez le présentateur officiel de l'événement le plus prestigieux et le plus en vue du symposium conjoint AQPMA-NOD! Positionnez votre marque en tant que partenaire de premier plan de la profession de physiothérapeute orthopédique au Canada.

- Commanditaire exclusif du souper-gala
- Table VIP pour le souper
- Mention de votre commandite dans le programme sous la rubrique « Présenté par... »
- Visibilité maximale et prioritaire de votre logo sur toutes les affiches, documents officiels et matériel promotionnel du symposium
- Inclusion de votre logo sur la page d'accueil du site Web du symposium
- Occasion de vous adresser directement aux participants durant le souper-gala
- Espace de commandite désigné dans la salle à manger, y compris une table nappée de 6 pi
- Deux laissez-passer complets pour le symposium.
- Deux laissez-passer pour les exposants
- Inclusion de votre logo et d'une description de 150 mots de votre entreprise dans le programme officiel (en ligne et/ou imprimé)
- Encart publicitaire dans la trousse remise aux participants (valeur de 750 \$)
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel envoyées avant le symposium

## Discours d'ouverture et cocktail de bienvenue – 10 000 \$

Hôte exclusif de la conférence d'ouverture et du cocktail de bienvenue

- Mention de votre commandite sous la rubrique « Présenté par... » pour la conférence d'ouverture et le cocktail
- Occasion d'organiser un tirage au sort ou un concours exclusif pendant le cocktail
- Inclusion de votre logo sur la page d'accueil du site Web, les affiches, les documents officiels et le matériel promotionnel du symposium
- Espace de commandite désigné dans la zone de réception, y compris une table nappée de 6 pi
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel envoyées avant le symposium
- Inclusion de votre logo et d'une description de 150 mots de votre entreprise dans le programme officiel (en ligne et/ou imprimé)
- Occasion de vous adresser directement aux participants pendant le cocktail
- Encart publicitaire dans la trousse remise aux participants (valeur de 750 \$)

## Commanditaire de l'application mobile – 4 000 \$

- Une image d'accueil personnalisée (écran de démarrage) sur l'application mobile, vous affichant comme commanditaire officiel dès l'ouverture de l'application.
- Inclusion de votre logo sur la bannière d'en-tête de la page principale de l'application
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium

## Commanditaire d'un conférencier d'une séance plénière – 2 750 \$

*(Deux occasions disponibles)*

- Mention officielle de votre commandite durant la présentation de la séance plénière
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium
- Visibilité de choix de votre logo sur toutes les affiches, documents officiels et matériel promotionnel du symposium

## **Commandite d'une séance scientifique – 2 200 \$**

**(Par séance)**

Associez directement votre organisation à une séance spécifique de la conférence qui correspond parfaitement à vos objectifs commerciaux ou à vos produits.

- Inclusion du nom et du logo de votre entreprise à côté du descriptif de la séance dans le programme du symposium (en ligne et/ou imprimé)
- Occasion de présenter officiellement le ou la conférencière

## **Séance de présentation des affiches (Posters) – 2 200 \$**

Commanditaire exclusif de l'aire réservée à la présentation des affiches scientifiques

- Inclusion du nom et du logo de votre entreprise à côté du descriptif de la séance dans le programme du symposium (en ligne et/ou imprimé)
- Occasion de mettre en valeur et de présenter officiellement les auteurs ou les présentateurs des affiches scientifiques

## **Commanditaire du dîner – 2 750 \$**

Commanditaire exclusif du dîner du samedi (24 avril)

- Signalisation promotionnelle bien visible dans l'aire de restauration durant le dîner du samedi
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel d'avant-symposium

## **Commanditaire de la boîte-repas – 2 750 \$**

Commanditaire exclusif de la boîte-repas à emporter du dimanche (25 avril)

- Inclusion de votre logo personnalisé directement sur la boîte-repas à emporter
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel d'avant-symposium

## **Commanditaire d'un déjeuner – 2 200 \$**

Commanditaire du déjeuner (Deux opportunités disponibles : 24 avril et 25 avril)

- Signalisation promotionnelle bien visible dans la zone du déjeuner
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel d'avant-symposium

## **Rafraîchissements pour les pauses – 1 650 \$**

Commanditaire des pauses-café (Deux opportunités disponibles : Matinée et après-midi du 24 avril)

- Signalisation promotionnelle bien visible dans l'aire des pauses lors du service des rafraîchissements
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel d'avant-symposium

## Commanditaire de l'assemblée générale annuelle (AGA) – 1 500 \$

Occasion d'adresser une brève allocution de bienvenue juste avant le début officiel de l'AGA.

- Signalisation promotionnelle bien visible dans la salle durant l'événement
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium
- Inclusion de votre logo dans les communications par courriel d'avant-symposium

## Commanditaire de la course en matinale – 1 200 \$

Commanditaire exclusif de l'activité de course matinale (Samedi 24 avril)

- Articles de sport et accessoires personnalisés affichant votre logo de façon bien visible
- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium

## Cordons porte-badge (Lanyards) – 2 750 \$ (Exclusif)

Cordons porte-noms à l'effigie exclusive du commanditaire, remis à tous les participants pour leur badge officiel.

- Les cordons porte-noms doivent être fournis directement par le commanditaire

## Encart dans la trousse des participants – 750 \$

Inclusion d'une brochure, d'un feuillet publicitaire d'une page ou d'un article promotionnel (fourni par le commanditaire) dans le sac officiel remis aux participants.

### Logo sur le sac remis aux participants (aux côtés des logos des Associations)

- Option partagée (Plusieurs commanditaires) : 1 500 \$
- Option exclusive (Un seul commanditaire) : 3 200 \$ (1 disponible)

# Opportunités pour les entreprises locales

## Ami du symposium d'orthopédie – 600 \$

- Inclusion de votre logo sur la page des commanditaires du site Web du symposium.
- Intégration d'un lien hypertexte direct vers le site Web de votre entreprise



## CONDITIONS ET MODALITÉS

L'Organisateur (représenté conjointement par la Division d'orthopédie de l'ACP et l'AQPMA)

### PAIEMENT

Aucun commanditaire ou exposant ne sera autorisé à participer ou à accéder à l'événement si le paiement intégral n'a pas été reçu au plus tard le 1er mars 2027.

### DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RENSEIGNEMENTS

Pour garantir l'inclusion des visuels et renseignements requis dans les outils marketing et le matériel publicitaire préparés pour l'événement, l'organisateur doit recevoir tous vos éléments au plus tard deux (2) semaines après la signature de votre contrat. Tout retard de soumission pourrait exclure vos informations du matériel promotionnel de l'événement.

### POLITIQUE D'ANNULATION, DE DÉFAUT OU DE MODIFICATION

Les demandes d'annulation reçues avant le 1er mars 2027 donneront droit à un remboursement de 50 %. Aucun remboursement ne sera accordé à compter du 1er mars 2027. Si l'exposant omet d'effectuer son paiement dans les délais ou annonce son intention d'annuler, l'organisateur dispose des droits suivants :

- 1.L'organisateur peut annuler officiellement la participation de l'exposant/commanditaire et libérer ou réattribuer l'espace d'exposition sous contrat à des tiers.
- 2.Toute partie des frais déjà versée sera conservée par l'organisateur à titre de dommage-intérêt forfaitaire partiel.
- 3.Tout solde impayé portera intérêt au taux de 1,5 % par mois (18 % par année) la réservation de l'espace de kiosque et du temps/ressources investis jusqu'à la date d'annulation.
- 4.L'organisateur est autorisé à débiter immédiatement la carte de crédit fournie par l'exposant pour tout solde impayé.
- 5.En cas d'interdiction de voyager ou de restrictions gouvernementales directes, vous acceptez de participer en formule virtuelle ou hybride sur la plateforme numérique sélectionnée par l'organisateur.

### FORCE MAJEURE

L'organisateur décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage découlant d'une substitution, d'une modification, d'une annulation ou du report de l'événement si celui-ci est modifié, replanifié ou annulé en raison d'un cas de force majeure. La force majeure est définie comme tout événement imprévu rendant la tenue du congrès déconseillée, illégale, irréalisable ou impossible, incluant sans s'y limiter : incendie, inondation, catastrophe naturelle, restrictions ou réglementations gouvernementales, guerre déclarée ou non, acte ou menace de terrorisme, désordre civil, émeutes, grèves ou restrictions majeures des moyens et installations de transport, ou toute autre urgence critique.

### DIVERS

- La participation à titre de commanditaire/exposant ne comprend pas les frais d'hôtel additionnels ou extras liés au site de l'événement, tels que les frais de stationnement, les frais de manutention et d'expédition d'équipement, la location d'ordinateurs, etc. L'organisateur fournira toutes les coordonnées du site à l'exposant afin qu'il puisse organiser ses extras, la totalité des frais reste à sa charge exclusive. Il incombe uniquement à l'exposant de gérer ses expéditions, voyages et hébergements si requis.
- Aucun transfert d'espace, sous-location ou partage de kiosque d'exposition ou de visibilité n'est autorisé sans l'accord écrit et préalable de l'organisateur.
- L'exposant reconnaît que dès qu'il accepte cet accord, celui-ci devient contraignant et exécutoire selon ses modalités et lie les parties ainsi que leurs successeurs.

Sauf avis contraire écrit soumis au représentant commercial de l'organisateur avant la date de l'événement, le commanditaire/l'exposant consent à ce que l'organisateur utilise des photographies de son kiosque, de ses représentants et de ses équipes sur le site Web de l'organisateur à des fins licites. Il est entendu qu'aucune rémunération ne sera versée pour cette utilisation.

### LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT L'UTILISATION DE LA SALLE D'EXPOSITION

Toutes les démonstrations et activités promotionnelles doivent impérativement être confinées aux limites strictes de l'espace d'exposition attribué. Un espace suffisant doit être préservé à l'intérieur du stand pour assurer le confort et la sécurité des personnes qui assistent aux démonstrations. Chaque exposant a la responsabilité de maintenir les allées adjacentes libres de toute congestion provoquée par ses activités. L'exposant doit présenter uniquement les produits qu'il fabrique ou commercialise dans le cadre normal de ses affaires. Aucune entreprise non enregistrée officiellement comme exposant ne sera autorisée à solliciter des clients dans l'aire d'exposition.

### CARACTÈRE SÉCURITAIRE DES KIOSQUES

L'exposant assume l'entière responsabilité de tout préjudice corporel ou dommage matériel résultant directement ou indirectement de l'effondrement de son kiosque (ou d'une partie de celui-ci) ou de toute autre condition dangereuse sur son stand, y compris lors des phases de montage et de démontage. L'exposant accepte d'indemniser et de dégager de toute responsabilité l'organisateur, le propriétaire et le gestionnaire des installations du centre des congrès, ainsi que toute personne présente sur place, face à toute réclamation, perte ou dommage lié à un défaut de sécurité ou de structure du kiosque. L'exposant garantit qu'il a souscrit une assurance responsabilité civile adéquate pour couvrir ces risques.

### RESPONSABILITÉ

Ni l'organisateur, ni ses agents ou représentants, ne seront tenus responsables des blessures, pertes ou dommages matériels subis par l'exposant, ses employés ou ses biens, quelle qu'en soit la cause. En aucun cas l'organisateur ne sera responsable des pertes de profits ou autres dommages indirects ou consécutifs. Le commanditaire/l'exposant doit souscrire, à ses propres frais, une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages causés aux équipements ou aux personnes participant à l'exploitation du kiosque, ainsi qu'aux invités de l'exposant. L'exposant assume l'entière responsabilité des actes de ses agents, employés ou sous-traitants, et s'engage à indemniser l'organisateur contre toute réclamation découlant directement ou indirectement de leurs actions ou omissions.

### SÉCURITÉ ET ASSURANCE

L'exposant est pleinement et individuellement responsable de son propre matériel d'exposition et doit assurer son stand contre les pertes ou vols. Il est entendu que tous les biens d'un exposant demeurent sous sa garde, ses soins et son contrôle exclusif pendant le transport et tout au long de sa présence dans l'enceinte de la salle d'exposition.

### Entretien du bâtiment et des équipements

Le commanditaire/l'exposant ou ses agents ne doivent pas endommager ni modifier les murs, les sols du bâtiment ou les équipements fournis. En cas de dommage constaté, l'exposant sera tenu financièrement responsable envers le propriétaire des lieux endommagés. L'utilisation de matières combustibles ou explosives est strictement interdite dans l'aire d'exposition.